

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Les nouvelles vagues de la pandémie du coronavirus ne cessent d'affecter plusieurs clients du secteur de la microfinance qui ont vu leurs activités diminuer et leurs difficultés financières s'amplifier ce qui a impacté négativement et à des différents degrés, le portefeuille à risque des IMF SA qui s'est établi au 30 juin 2021 après intégration des créances radiées à **4,46 %** contre **3,23 %** au 31 mars 2021. **Persuadée que la reprise des activités économiques et le redressement des PAR des IMF vont de pair avec la prise de mesures d'appui au profit des clients sinistrés, l'ACM a publié en date du 27 août 2021 sa note n° 35** par laquelle elle a invité toutes les IMF SA à reporter d'une période comprise entre trois et six mois le remboursement des échéances des microfinancements dont les délais de paiement sont initialement prévus entre les **01 avril 2021 et 30 septembre 2021**. Ce report ne peut générer d'intérêt pour les IMF SA, qu'à concurrence d'un montant calculé sur la base d'un taux d'intérêt annuel compris entre **0%** et le coût moyen pondéré de leurs ressources d'emprunt enregistré au terme de l'année 2020 soit un taux de **11 %**. Cette mesure est applicable à tout client touché par les nouvelles vagues du coronavirus, ayant connu en conséquence des difficultés de remboursement et ayant formulé une demande à cet effet par tout moyen laissant une trace écrite. En revanche, l'application des conditions de retrait de l'accord de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance, donné auparavant à toute IMF SA pour octroyer des microfinancements d'un montant supérieur à 20 000 TND sans dépasser 40 000 TND et d'une durée maximale de 7 ans, a été provisoirement **suspendue jusqu'au 31 décembre 2021**.

Par ailleurs, nous nous proposons à partir du présent numéro de notre baromètre de la microfinance, de publier le nombre des personnes qui ont pu obtenir et pour **la première fois dans leur vie**, un financement qui leur a été consenti par une IMF SA, alors qu'ils avaient du mal à accéder à un financement auprès du secteur bancaire.

Secteur de la microfinance en Tunisie

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 05-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

7 IMF SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR Microfinance | BAOBAB Tunisie | ADVANS Tunisie | CFE Tunisie | ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL de Microfinance

188 Agences

2 IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel | AKDI

11 Agences

287 Associations de microcrédits (AMC)

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

147 AMC (y compris ASAD Tamweel et l'AKDI) ayant bénéficié durant les cinq premiers mois de l'année 2021 d'un financement de la BTS. Néanmoins, hormis les 2 AMC mentionnées ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données des IMF SA du secteur :

Au 30/06/2021 : 468 126 clients actifs auprès des IMF SA pour un portefeuille d'environ 1 403,4 millions TND

Le nombre de clients actifs des IMF SA et leurs encours ont enregistré deux taux de croissance annuels respectifs de **9,49%** et **18,14%**, entre la fin des premiers semestres des années 2020 et 2021.

Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de **7,92%** durant la même période en passant de **2 778 TND** à **2 998 TND**.

Les décaissements des IMF SA ont atteint **777,5 millions TND** durant le premier semestre de l'année 2021 contre **533,3 millions TND** au cours de la même période de l'année 2020, enregistrant ainsi une augmentation de **45,79 %**.

Le montant du microcrédit moyen des IMF SA a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de **12,60%** en passant de **3 079 TND** à **3 904 TND** entre juin 2019 et juin 2021.

Le nombre des crédits actifs des IMF SA est passé d'environ **449 mille crédits** au 30 juin 2019 à **503,7 mille crédits** au 30 juin 2021 enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen durant cette période de **5,92%**. Le montant de l'encours moyen par crédit actif a enregistré une augmentation moyenne de **17,46%** durant la même période en passant de **2 019 TND** à **2 786 TND**.

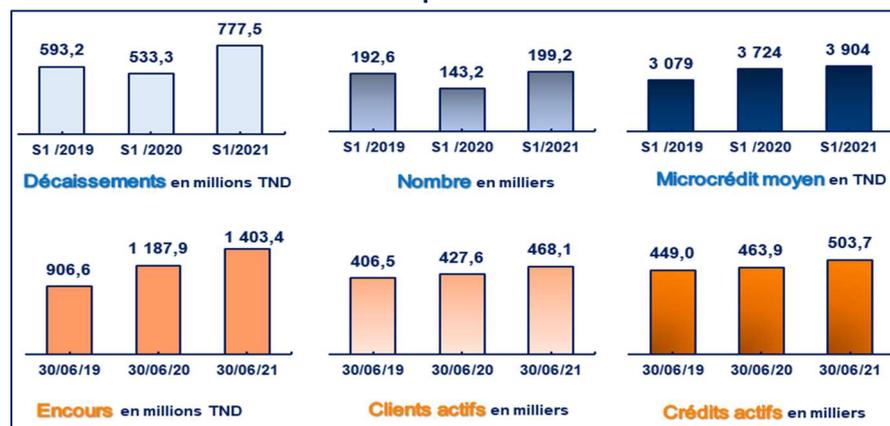
Le nombre de personnes ayant pu obtenir pour **la première fois dans leur vie** un financement qui leur a été consenti par une IMF SA, s'est élevé au cours du second trimestre de l'année 2021 à **14 101**, contre **17 109 personnes** au cours du premier trimestre de la même année. Ainsi, malgré la résurgence de la pandémie du coronavirus, le nombre total des clients ayant pu accéder à un premier financement au cours du premier semestre de l'année 2021 s'est élevé à **31 210** contre **16 629 clients** au terme du premier semestre de l'année 2020, soit un taux de croissance de **87,7%**.

Le pourcentage des personnes ayant pu accéder à un premier financement dans leur vie et qui leur a été consenti par une IMF SA, par rapport au nombre total des clients financés par ces mêmes institutions, s'est établi au cours du deuxième trimestre de l'année 2021 à **15%**, contre **15,7%** et **5,3%** respectivement au cours de la même période des années 2019 et 2020.

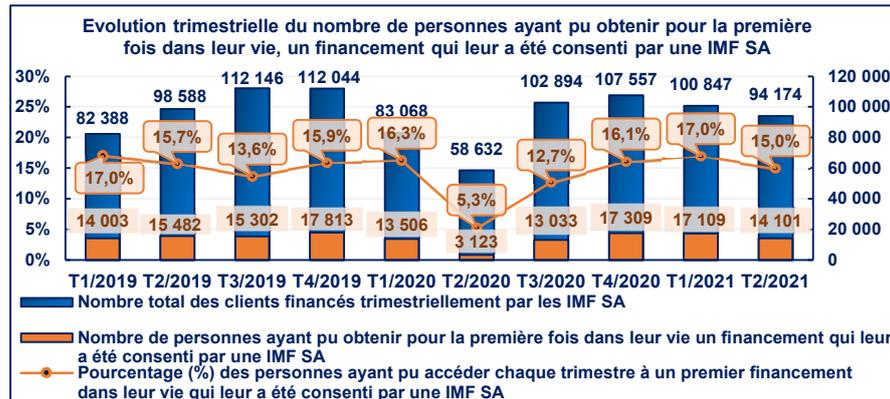
Population active des IMF SA

IMF SA	31/12/19	30/06/20	31/12/20	30/06/21	Taux de croissance	
	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	2020 / 2019	S1-2021 / S1-2020
Encours des IMF-SA (Milliers TND)	1 038 276	1 187 892	1 310 089	1 403 360	26,18%	18,14%
Clients actifs des IMF-SA	422 737	427 558	447 250	468 126	5,80%	9,49%
Encours moyen / client (TND)	2 456	2 778	2 929	2 998	19,26%	7,91%

Evolution des données statistiques consolidées des IMF SA



IMF SA & Inclusion financière



Le microfinancement moyen des femmes bénéficiaires s'est établi à **3 230 TND** au 30-06-2021, et il est resté inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à **4 710 TND**.

Le montant du microfinancement moyen des IMF SA a enregistré un taux de croissance de **4,83%** en passant de **3 724 TND** à **3 904 TND** entre la fin des premiers semestres des années 2020 et 2021. Les montants moyens des microfinancements alloués aux activités génératrices de revenus (AGR) et à l'amélioration des conditions de vie (ACV) se sont établis respectivement à **4 345 TND** et **1 916 TND** au 30-06-2021.

Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à **3,73%** au 30-06-2021 contre **5,49%** et **1,97%** respectivement au terme des mois de juin et décembre 2020. Cette augmentation est due notamment aux difficultés rencontrées par certains clients suite à l'aggravation de la crise sanitaire durant le second trimestre de l'année 2021.

Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est élevé à **4,46%** au 30-06-2021 contre **5,82%** et **3,35%** respectivement au terme des mois de juin et décembre 2020.

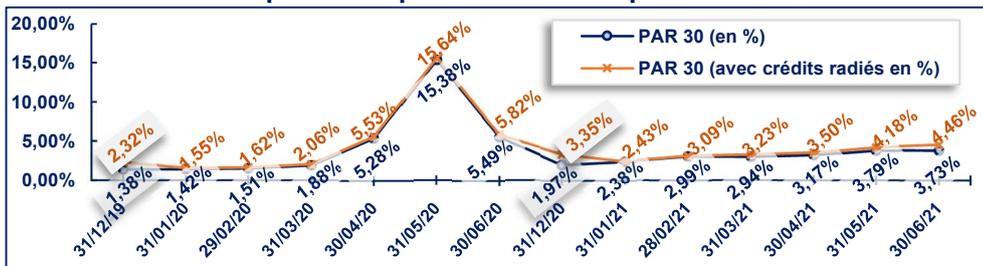
➤ Répartition des décaissements des IMF SA par genre

Période	Microfinancement moyen IMF SA	Microfinancement moyen AGR	Microfinancement moyen ACV	Microfinancement moyen des hommes	Microfinancement moyen des femmes
S1-2021	3 904	4 345	1 916	4 710	3 230
Année 2020	3 628	4 298	1 519	4 462	2 947
S1-2020	3 724	4 006	1 947	4 490	3 109
Année 2019	3 042	3 498	1 340	3 731	2 498

AGR : Activités génératrices de revenus ACV : Amélioration des conditions de vie

(Unité: TND)

➤ Évolution de la qualité du portefeuille à risque des IMF SA



ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DES CLIENTS DES IMF SA

Au 30/06/2021, le nombre des clients croisés IMFSA - (IMFSA - Banque ou Société de leasing) s'est élevé à 112 156 clients (sans doublons), soit 23,96% des clients des IMF SA. Cette population détient un encours auprès des IMF SA de 522,7 millions TND alors que son PAR 30 s'est élevé à 4,23%.

Le nombre des clients croisés (IMFSA- [IMFSA - Banques ou Sociétés de leasing]) a enregistré une augmentation de **12,34 %**, en passant de **99 834 clients** au 30-06-2020 à **112 156 clients** au terme du 1^{er} semestre de l'année 2021. Cette population est composée de clients croisés sans doublons (IMF SA - IMF SA) et (IMF SA- Banques...).

Le nombre des clients croisés (IMF SA - IMF SA) a enregistré une augmentation de **15,67%**, en passant de **15 965 clients** au terme du 1^{er} semestre de l'année 2020 à **18 466 clients** au terme de la même période de l'année 2021. Cette population représente au 30-06-2021, **3,94%** de l'ensemble des clients actifs des IMF SA détenant un encours d'environ **181,2 millions TND**, soit **12,91%** de l'encours total des IMF SA.

Le nombre des clients croisés IMF SA - Banques s'est établi au 30-06-2021 à **99 128 clients** contre **88 483 clients** une année auparavant. L'encours de cette population s'est élevé au 30-06-2021 à environ **1 781,2 millions TND** et à environ **407,5 millions TND** respectivement auprès des banques et des IMF SA.

Entre juin 2020 et juin 2021, l'encours moyen par client croisé (IMF SA - IMF SA) et celui par client croisé (IMF SA - Banques) chez les IMF SA, ont enregistré respectivement une augmentation de **1,09%** et **9,39%**, en passant de **9 709 TND** et **3 758 TND** au 30-06-2020 à **9 814 TND** et **4 111 TND** au 30-06-2021.

Au terme du premier semestre de l'année 2021, la population croisée (IMFSA- [IMFSA - Banques ou Sociétés de leasing]) représente **23,96%** de l'ensemble des clients actifs des IMF SA. Ces clients détiennent **37,25%** de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage a enregistré une augmentation de **2,48%** sur les douze derniers mois.

Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est améliorée de **1490 points de base**. En effet, le PAR30 de cette population est passé de **19,13%** au 30 juin 2020 à **4,23%** au terme du même mois de l'année 2021.

Au 30-06-2021, les PAR 30 des clients croisés (IMF SA- IMF SA) et (IMF SA - Banques et/ou des sociétés de leasing...) se sont établis respectivement à **4,93%** et **4,04%**.

